

JC

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 FEVRIER 2018  
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le cinq février deux mille dix-huit, s'est assemblé le douze février deux mille dix-huit au lieu habituel de ses séances, salle du conseil à la mairie annexe, sous la présidence de M. Benjamin MORIVAL, maire.

Etaient présents : (21)

M. MORIVAL, maire  
M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière,  
M. Brounais, M. Guichard, Mme Breyer-Chiché, Mme Fourage, Mme Garnier,  
Mme Plaineau, M. Pilard, Mme Guillou, Mme Laussucq, Mme Kuliberda,  
M. Chauvet, Mme Bernard, M. Boucard, Mme Toucane, M. Labarre,

Absents, excusés et représentés : (6)

M. Fleury a donné pouvoir à M. Brounais  
M. Goupil a donné pouvoir à Mme Fourage  
M. Bardou a donné pouvoir à Mme Garnier  
Mme Paquereau a donné pouvoir à M. Lécureuil  
Mme Amprou a donné pouvoir à M. Guichard  
Mme Falot a donné pouvoir à M. Labarre

Secrétaire de séance : Mme Guillou

## ORDRE DU JOUR

- approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2017
- motion pour l'éco-pâturage

### FINANCES – AFFAIRES GENERALES

2018-1/compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

2018-2/reprise anticipée des résultats 2017

2018-3/vote des taux d'imposition 2018

2018-4/modification des Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) pour l'année 2018

2018-5/attribution de subventions aux associations pour l'année 2018

2018-6/adoption du budget primitif 2018

2018-7/approbation de l'adhésion de la commune à la carte carburant pro Intermarché pour les besoins du parc automobile

2018-8/protection sociale complémentaire prévoyance - participation à la consultation pour un contrat groupe de prévoyance (2019 – 2024) organisée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique

2018-9/modification du tableau des effectifs : suppression de postes

### SPORT

2018-10/modification du règlement intérieur de l'espace René Cassin

### AMENAGEMENT URBAIN

2018-11/acquisition des parcelles D 746 et D 747 au lieu-dit « le buzard »

2018-12/mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude urbaine sur le secteur des Grandes Noëllés

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 DECEMBRE 2017**

*Le compte rendu est approuvé par :*

*10 voix pour ( M. Morival, M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Brillaud de Laujardière, M. Brounais, M. Guichard, Mme Laussucq, M. Pilard, Mme Kuliberda, Mme Plaineau)*

*17 abstentions, détaillées comme suit :*

*6 absents du jour : M. Goupil, M. Fleury, Mme Paquereau, Mme Amprou, M. Bardou, Mme Falot*

*6 absents le 18 décembre 2017 : M. Lécureuil, Mme Curaudeau, Mme Breyer-Chiché, Mme Guillou, Mme Garnier, Mme Fourage*

*5 abstentions au vote : M. Chauvet, Mme Toucane, M. Labarre, M. Boucard, Mme Bernard*

## **II – MOTION POUR L'ECO-PATURAGE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'approuver la motion pour la mise en place de l'éco-pâturage à la commune du Pellerin.

*adopté par 26 voix pour, 1 abstention (M. Brounais).*

## **2018-1/COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

## **2018-2/REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS 2017**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 présentée en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution du présent document.

*adopté par 21 voix pour, 6 voix contre, (M. Chauvet, Mme Bernard, M. Boucard, Mme Toucane, M. Labarre, Mme Fallot).*

## **2018-3/VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le vote des taux d'imposition 2018 présenté en séance,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*adopté par 22 voix pour, 5 abstentions (Mme Bernard, M. Boucard, Mme Toucane, M. Labarre, Mme Falot).*

#### **2018-4/MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR L'ANNÉE 2018**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser l'ensemble des modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement telles qu'elles figurent dans les tableaux présentés en séance,
- de prévoir l'inscription au budget primitif 2018 des crédits de paiements correspondants aux autorisations de programme, tels qu'ils figurent dans les tableaux présentés en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à liquider et mandater les dépenses à hauteur des crédits de paiement 2018,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*adopté par 21 voix pour, 6 abstentions, (M. Chauvet, Mme Bernard, M. Boucard, Mme Toucane, M. Labarre, Mme Falot).*

#### **2018-5/ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2018**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'attribution des subventions suscitées pour l'année 2018,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*adoptée par 9 voix pour, 2 voix contre, (M. Chauvet, Mme Toucane), 16 abstentions (M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, M. Brounais, Mme Fourage, M. Goupil, Mme Paquereau, Mme Plaineau, M. Bardou, Mme Garnier, Mme Bernard, M. Boucard, M. Labarre, Mme Falot).*

#### **2018-6/ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de ne pas approuver le budget primitif 2018
- de ne pas autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

*Un vote à bulletin secret a été demandé par M. Lécureuil et a été approuvé par plus d'//3 du conseil municipal.*

*Non adopté par 17 voix contre, 9 voix pour et 1 abstention.*

### **2018-7/APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE A LA CARTE CARBURANT PRO INTERMARCHE POUR LES BESOINS DU PARC AUTOMOBILE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'adhésion de la ville du Pellerin à la carte carburant pro du réseau Intermarché et le contrat d'adhésion du client professionnel Grand- Compte à la carte Intermarché/Netto/Roady " carburant pro ",
- d'adhérer à la mise en place du prélèvement automatique pour le règlement des factures et d'approuver la convention tripartite entre la commune du Pellerin, le comptable du Trésor de Saint-Herblain et la compagnie des cartes carburant,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer lesdits documents cités ci-dessus et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*adopté à l'unanimité.*

### **2018-8/PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE PREVOYANCE PARTICIPATION À LA CONSULTATION POUR UN CONTRAT GROUPE DE PRÉVOYANCE (2019-2024) ORGANISÉE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation au titre du risque prévoyance que va engager le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique en application de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984,
- de prendre acte qu'après avoir pris connaissance des garanties et tarifs proposés, la collectivité aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique à compter du 1er janvier 2019,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*adopté à l'unanimité.*

### **2018-9/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION DE POSTES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la suppression des postes susmentionnés,

- d'approuver le tableau des effectifs joint en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*adopté à l'unanimité.*

### **2018-10/MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ESPACE RENÉ CASSIN**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les modifications du règlement intérieur de l'espace René Cassin,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ce règlement et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*adopté par 21 voix pour, 6 abstentions (M. Chauvet, Mme Bernard, M. Boucard, Mme Toucane, M. Labarre, Mme Falot).*

### **2018-11/ACQUISITION DES PARCELLES D 746 ET D 747 AU LIEU-DIT « LE BUZARD »**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir les parcelles D 746 et D 747 au prix de 2 876,10 € auquel il conviendra d'ajouter les frais d'acquisition,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*adopté par 26 voix pour, 1 voix contre (M. Chauvet).*

### **2018-12/MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE URBAINE SUR LE SECTEUR DES GRANDES NOËLLES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Monsieur le Maire à sélectionner un bureau d'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'étude urbaine du secteur des Grandes Noëllles
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*adoptée par 19 voix pour, 8 voix contre (Mme Mériadec, M. Fleury, M. Chauvet, Mme Bernard, M. Boucard, Mme Toucane, M. Labarre, Mme Falot).*

Fait au Pellerin, le 16 février 2018  
Le Maire,  
Benjamin MORIVAL

P. Gavouyère,

C. Mériadec,

N. Lécureuil,

M.C. Curaudeau,

F. Brillaud de Laujardière,

P. Brounais,

A. Guichard,

H. Breyer-Chiché,

A. Fourage,

J. Garnier,

I. Plaineau,

D. Pilard,

M.C. Guillou,

G. Laussucq,

B. Kuliberda,

E. Chauvet,

L. Bernard,

T. Boucard,

C. Toucane,

E. Labarre